



# Unitaire 11

Dispensé de timbrage

CARCASSONNE PPDC

Bimestriel N°94 Février-Mars 2011 Prix du N° : 0,75 euros Abt : 3 euros

**Bulletin de la FSU (Fédération Syndicale Unitaire)**

Section de l'Aude 22 bis, boulevard de Varsovie 11000 CARCASSONNE

[fsu.aude@wanadoo.fr](mailto:fsu.aude@wanadoo.fr) ou [fsu11@fsu.fr](mailto:fsu11@fsu.fr)



Déposé le 14/03/2011

## Le 19 mars, manifestons pour l'école partout en France



### Appel du collectif Un pays, une école, notre avenir.

Rassemblé(e)s pour l'éducation le samedi 19 mars 2011 !

L'éducation n'est plus une ambition pour ce gouvernement. Il aura supprimé 50 000 postes dans le service public d'éducation en cinq années, mettant en difficulté écoles et établissements, dégradant de façon systématique les conditions d'accueil, de formation et de qualification des élèves, détériorant les conditions de travail de l'ensemble des personnels.

La Révision générale des politiques publiques (RGPP) aura déstabilisé les personnels et affaibli les capacités de nombreux services comme celui de la Jeunesse et des Sports. Les universités sont confrontées à des difficultés budgétaires et des promesses non tenues.

Le service public d'éducation, cible de la chasse budgétaire, est tiré vers le bas. A la rentrée 2011, ce seront 16000 postes supplémentaires qui seront supprimés, malgré l'augmentation des effectifs d'élèves. Les conséquences auront des effets immédiats sur la taille des classes dans les écoles, les collèges et les lycées, la scolarisation des enfants de deux et trois ans, les élèves en difficulté, le fonctionnement des services et l'offre d'enseignement...

Le gouvernement fait le choix de la régression. Il a fait aussi ce choix en supprimant la formation initiale des enseignants, entraînant ainsi démissions et effondrement du recrutement. Dans le même temps, la majorité parlementaire a décidé de favoriser l'enseignement privé au détriment du service public.

Le gouvernement ne prépare pas l'avenir. Ses choix dessinent une École où les inégalités seront renforcées, une École plus dure pour les moins favorisés, une École où la concurrence entre établissements, par l'abandon de la sectorisation, sera la règle. Les enquêtes internationales, comme PISA, confirment que les inégalités se creusent. Le gouvernement ne répond qu'avec des effets d'annonce.

La mobilisation citoyenne doit permettre d'inverser ces choix. Les organisations, rassemblées dans le collectif « L'Éducation est notre avenir », appellent tous ceux et toutes celles qui soutiennent le service public d'éducation et son engagement permanent pour la réussite des jeunes, sans distinction de fortune ni d'origine, à une journée nationale d'action déclinée dans chaque académie le samedi 19 mars.

La mobilisation citoyenne doit permettre d'inverser ces choix. Les organisations, rassemblées dans le collectif « L'Éducation est notre avenir », appellent tous ceux et toutes celles qui soutiennent le service public d'éducation et son engagement permanent pour la réussite des jeunes, sans distinction de fortune ni d'origine, à une journée nationale d'action déclinée dans chaque académie le samedi 19 mars.

[www.uneecole-votreavenir.org](http://www.uneecole-votreavenir.org)

### Débat public

**Sur le Service public d'éducation,**

Dans le cadre des États Généraux du Service Public,

**Vendredi 25 mars à 20 h**

**au Grand Foyer de Capendu,**

**Avec Christian LAVAL,**

**Agrégé en Sciences Sociales, Chercheur à l'Institut de Recherche de la FSU, auteur et coauteur de nombreux essais.**

#### Siège social :

FSU 11

22 bis, Bd de Varsovie  
11000 CARCASSONNE  
Tél.Fax : 04 68 25 54 23

#### Directeur de la

Publication

Gilbert SARTORÉ  
Commission paritaire

N° 0710 S 07452

ISSN 1250-0224

Imprimé par nos soins

#### SOMMAIRE

- 1- Éditorial.
- 2- Manifestation nationale du 19 mars.
- 3- le SduClas conforté aux élections des CCPD Assistantes Maternelles. SNU Pôle emploi: pas d'embellie sur le front du chômage.
- 4- Réforme du lycée.
- 5- Les dérivés libéraux de l'école.
- 6- EGSP des 29 et 30 janvier à Orly. Soutien de la FSU au peuple libyen.
- 7- Retraité-e-s : Pouvoir d'achat. Dépendance.
- 8- La désobéissance éthique d'E. WEISSMAN.

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la FSU-Aude. Conformément à la loi du 6/1/78, vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant et les faire rectifier, en vous adressant à la FSU-Aude.

## Manifestation du 19 mars : Appel de la FSU nationale

Nous avons décidé, dans le cadre du collectif des 25, d'appeler à une journée nationale unitaire pour l'École le 19 mars prochain qui doit se décliner dans les académies. Nous avons tous bien conscience que ce n'était pas le mandat de manifestation nationale, que nous portions. Mais, nous devons aujourd'hui assurer la réussite de cette journée avec nos partenaires et notamment les parents. C'est indispensable pour le service public d'éducation et c'est un enjeu pour la FSU, organisation majoritaire capable de mobiliser fortement. Et cela d'autant qu'à l'approche des élections professionnelles... Nous savons de plus que l'unité (et le mouvement sur les retraites l'a encore prouvé), est une des attentes fortes des personnels... Il est clair qu'il nous revient à la FSU d'organiser cette journée et qu'il s'agit maintenant de trouver les meilleurs moyens d'être les moteurs essentiels de la mobilisation du 19 mars.

Nous vous proposons de le faire en nous donnant les moyens de réussir à la fois une manifestation importante à Paris par la montée organisée de militants de province depuis les départements qui le souhaiteront et celle de réussir aussi les initiatives et manifestations décidées au

plan local. La FSU appelle à trouver les meilleurs moyens d'être les moteurs essentiels de la mobilisation du 19 mars et de son cadre unitaire.

Il est donc urgent :

- de réunir tous les syndicats de la FSU concernés pour construire une décision collective, sur comment au mieux mettre en œuvre la proposition fédérale en tenant compte des situations locales ;
- de réunir les collectifs locaux des « 25 » afin de prendre des décisions communes ;
- d'assurer une visibilité de la FSU sur Paris, compte tenu de la symbolique du lieu mais aussi en province en réussissant tous les rassemblements qui seront organisés: les participants ( et notamment les collègues mais aussi les parents et les jeunes, les écoles et établissements en lutte) doivent pouvoir retrouver partout la FSU et il ne faut pas négliger la presse régionale (qui a été déterminante dans l'apparition du 22 janvier et la couverture du 10 février) ;
- d'utiliser les « 20 propositions pour l'École » et les 500 débats pour interpellier le gouvernement, les députés et sénateurs, les candidats aux futures élections, etc.

## Appel de la FSU 11

Suite au CDFD du mercredi 16 février, la FSU 11 appelle l'ensemble des personnels à participer massivement aux manifestations qui seront organisées le samedi 19 mars prochain,

Soit à Paris, en prenant le TGV à Narbonne (places déjà réservées et prises en charge par la FSU pour les syndiqué-e-s, horaires de départ et d'arrivée voir ci-dessous),

Soit à Montpellier à partir de 14 h 30, place de Thésalie. Pour celles et ceux qui souhaitent prendre un

transport collectif, un bus partira de Carcassonne vers 11 h 30 au Dôme avec arrêt à Narbonne vers 12 h 30 à la gare ( bus déjà réservé et pris en charge par la FSU. Participation à préciser pour les non syndiqué-e-s ).

Inscrivez-vous rapidement :

- Pour la manifestation parisienne, TGV à Narbonne : [m.j.cazes@wanadoo.fr](mailto:m.j.cazes@wanadoo.fr)
- Pour la manifestation régionale, bus au départ de Carcassonne : [snu11@snuipp.fr](mailto:snu11@snuipp.fr)

## Manifestation nationale à Paris le 19 mars

### Trop c'est trop !

Le SNES et le SNEP appellent à résister et à s'opposer à la politique gouvernementale qui vise à démanteler le Service public d'Éducation. Le second degré se trouve au cœur de ces attaques. Pour le système éducatif, pour nos métiers, pour nos élèves, **nous manifesterons à Paris le samedi 19 mars !**

### Modalités pratiques :

Le SNES a réservé des places dans un TGV. **Aller** : Perpignan 7 h 32, Narbonne 8 h 15, Paris 12 h 41. **Retour** : Paris 17 h 32, Narbonne 22 h 05, Perpignan 22 h 35.

**Pour vous inscrire** : soit auprès du S1 de votre établissement, soit auprès du **SNES11** : [snes.aude@wanadoo.fr](mailto:snes.aude@wanadoo.fr)

ou de **Michèle CAZES** : [m.j.cazes@wanadoo.fr](mailto:m.j.cazes@wanadoo.fr) ou **06 32 46 59 37**  
ou de **Philippe DECHAUD** : [egap11@orange.fr](mailto:egap11@orange.fr) ou **06 81 03 63 49**.

Pour les syndiqués, le déplacement est pris en charge par le SNES et le SNEP.  
Pour les collègues qui souhaiteraient se déplacer en autonomes, le SNES remboursera le déplacement sur la base forfaitaire de 90 euros maximum.

**Manifestons à PARIS le 19 MARS !**

## SDU11/FSU

### Élections CCPD : le 22 février, les assistantes maternelles ont renouvelé leur confiance au SDU11/FSU

Le SDU11/FSU conforte sa place de 1<sup>ère</sup> organisation syndicale représentant les assistantes maternelles et familiales dans l'Aude.

Le 22 février, les 2043 assistantes maternelles et familiales du département ont voté pour élire leurs représentantes à la Commission Consultative Paritaire Départementale, placée auprès du Conseil Général. Cette commission est chargée de donner un avis sur les demandes de retrait, suspension ou modification de l'agrément qui permet aux assistantes maternelles et familiales d'exercer leur profession.

4 sièges étaient à pourvoir, 3 organisations syndicales, FSU, CGT, FO présentaient des listes. La liste du SDU11/FSU arrive largement en tête, améliore de 10 % son score de 2005 obtenant 65% des suffrages et 3 sièges, confortant ainsi sa place de 1<sup>ère</sup> organisation syndicale représentant les assistantes maternelles dans l'Aude, le 4<sup>ème</sup> siège revient à la CGT.

Ce résultat est la reconnaissance du travail de terrain accompli depuis des années par le SDU11 /FSU et ses élus auprès des assistantes maternelles et familiales travaillant au Conseil Général, dans les mairies ou pour des particuliers. Nous remercions toutes les électrices et électeurs de la confiance qu'ils nous ont témoigné à travers ce vote, et nous nous engageons comme par le passé à les informer, les conseiller, à défendre leurs droits et à nous battre pour obtenir une réelle reconnaissance de leur métier.

Résultats des élections du 22 février 2011						
	Inscrits	Votants	Exprimés	SDU11/FSU	CGT	FO
2011	2046	837	822	533	173	116
Sièges obtenus				3	1	0
2005	1651	833	823	457	241	125
Sièges obtenus				3	1	0

Vos élues SDU11/FSU :	
titulaire	suppléante
Catherine BONS	Monique TRICOIRE
Carole CHARPENTIER	Chloé AVRIL
Sylvaine CARPENTIER	Francine LINARES

#### SDU11/FSU 11855 Carcassonne Cedex 9

Tel et fax 04.68.11.64.34 ou 63.24 - e-mail : [sdu11fsu@cg11.fr](mailto:sdu11fsu@cg11.fr)

## SNU Pôle emploi :

### Pas d'embellie sur le front du chômage !

Communiqué du SNU Pôle emploi FSU :

Une fois encore, le gouvernement lève lui-même l'embargo sur les chiffres de la demande d'emploi pour crier victoire et annoncer une embellie sur le chômage. Une fois encore, le SNU Pôle emploi rappelle que les chiffres de la demande d'emploi ne définissent pas le taux de chômage dans le pays. Pour avoir celui-ci, nous attendrons le 3 mars les résultats de l'enquête emploi de l'Insee. A un an de la campagne présidentielle, le SNU sera vigilant sur les chiffres du chômage et de la demande d'emploi et sur l'usage qui pourrait en être fait. Pour ce qui concerne, le chiffre du jour, le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi, l'optimisme de Xavier Bertrand nous paraît excessif. Dans la métropole, nous notons qu'en effet, il y a une réduction (-0,7 %) du nombre de demandeuses et demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A et en catégorie B, mais une progression (+2,9 %) des inscrits en catégorie C. Le total des trois catégories A, B, C demeure ainsi stable, attestant ainsi d'une progression, du nombre des personnes inscrites occupant une activité réduite.

En incluant les DOM, la catégorie A baisse de 0,5 %. Le total des catégories A, B, C progresse encore (+0,1 % en un mois, +4,7% en un an). C'est au total 4303700 personnes qui étaient inscrites fin janvier 2011 dans ces 3 catégories à Pôle emploi. 20 000 conseillers les reçoivent

en suivi mensuel personnalisé, chaque conseiller suivra donc 215 demandeurs d'emploi en moyenne alors que la fusion devait ramener ce chiffre à 60.

Parmi les nouveaux inscrits à Pôle emploi, ils accueilleront 1500 de leurs anciens collègues dont les CDD n'ont pas été renouvelés. Une fois encore, le SNU dénonce le manque de moyens de l'opérateur public et réclame la cédésation de tous les CDD et la réintégration de ceux dont les contrats viennent de s'achever. Si nous nous réjouissons de la hausse des sorties de liste pour reprise d'emploi (+15,8%) nous nous inquiétons d'une hausse de +6,1 % des radiations administratives, qui atteignent 9,9% des sorties du mois. Ces radiations se traduisent le plus souvent (92,1% des cas) par une suspension de 2 mois. Enfin, alors qu'une nouvelle négociation de l'assurance chômage est en cours, le SNU rappelle une fois encore que moins de 50% des demandeuses et demandeurs d'emploi en catégorie A, B, C, D, E (hors formation) sont indemnisés, et que la part des indemnisés dans les effectifs inscrits en fin de mois a diminué de 0,4 points en un an. Le SNU rappelle également que la part de celles et ceux ayant un droit payable au RSA est de 17,5% des inscrits en fin de mois à Pôle emploi.

Non, vu de Pôle emploi on ne peut pas parler d'embellie !

# Réforme du lycée

## Pourquoi le SNES s'oppose à cette réforme ?

Le lycée « bénéficie » de tous les errements de la politique éducative que mène la droite ultralibérale au pouvoir: mise en concurrence des établissements par la disparition de la carte scolaire et la marge de manœuvre laissée par la dotation globalisée, mise en difficulté des élèves dont les heures de cours diminuent et dont les conditions de travail se dégradent, mise en difficulté des enseignants sommés de réussir la mise en place d'une réforme dont ils ne voient pas le bien fondé.

Partout dans les lycées, les enseignants font part de leur profond désarroi devant la complexité des situations dans lesquelles cette réforme et sa mise en application précipitée les placent :

- Le ministre a bradé la formation des personnels : les formations disciplinaires sur les nouveaux programmes n'ont pas été respectées, les formations à l'accompagnement personnalisé n'ont touché au mieux qu'un petit public désigné, il n'y a pas eu de formation au tutorat des élèves qui se met pourtant en place ici et là ;
- la gestion locale de la dotation globalisée n'améliore pas l'efficacité du système. Elle a conduit à des bras de fer entre enseignants et avec les directions d'établissement, qui nuisent à la sérénité du travail et ont conduit à des arrangements inacceptables : horaires élèves variables d'un établissement à l'autre et plannings parfois non respectés, accompagnement tout sauf "personnalisé". La classe de Seconde devient illisible, les

inégalités scolaires en sortiront renforcées ;

- l'accompagnement personnalisé est un immense gâchis, dont on ne voit pas l'intérêt de la poursuite en Première. La majorité des collègues avoue ne savoir qu'en faire, sauf quand il est rattaché aux disciplines. Le travail individuel sur l'orientation, notamment, devrait être pris en charge par les Conseillers d'orientation psychologues et non par les enseignants ;
- les programmes disciplinaires sont pour certains très contestés, et plus encore ceux de Première ;
- en voie technologique, les rectorats tentent d'imposer des formations aux enseignants des disciplines technologiques industrielles en plus de leur temps de service, ce qui n'est ni acceptable, ni réglementaire.

**C'est pourquoi le SNES-FSU demande solennellement, dans l'urgence :**

- \* pour la classe de Seconde : de donner un cadrage national disciplinaire aux heures d'enseignement en groupe à effectif réduit, de recentrer l'accompagnement personnalisé sur les disciplines,
- \* pour la classe de Première générale et technologique : de surseoir à la mise en place de la réforme.
- \* Il demande au ministre de rouvrir le débat sur les objectifs du lycée général et technologique en terme de formation de la jeunesse de ce pays, afin de mettre en place une réforme qui permette la réussite des générations à venir.

## Personnels : les propositions du SNES

**Le SNES veillera à tous les échelons que les règles de gestion des personnels soient respectées.**

- En cas de suppressions de postes, **ce qui semble être d'ailleurs le principal objectif de cette réforme**, les règles de carte scolaire devront être appliquées.
- Les représentants du SNES dans les commissions paritaires refuseront toute transformation de poste en poste à profil permettant de passer hors des réglementations de gestion des personnels.
- Les propositions et les modalités de formations proposées actuellement dans les académies ne sont pas acceptables.
- Le SNES refuse les entretiens individuels dont le seul but est de classer les enseignants pour former en priorité ceux que l'administration pressent pour mettre en place cette réforme. Il

faut noter que cette formation ne les protégera pas d'éventuelles mesures de carte scolaire.

- Le SNES exige que cette formation se fasse sur le temps de service. Puisque la réforme conduit à supprimer les postes, que les postes en surnombre soient utilisés pour assurer le remplacement pour donner à tous la formation nécessaire, sur le temps de travail. Dans ce cadre des formations plus lourdes peuvent être envisagées. Il y aurait donc intérêt à réunir dans les établissements les équipes concernées, afin de réfléchir aux conséquences en terme de formations et de postes. Ce n'est qu'ensuite que l'on pourra réfléchir aux besoins en termes de formation des personnels concernés.
- **Le SNES appelle à la manifestation nationale du 19 mars à Paris pour imposer d'autres choix, pour la réussite de tous les jeunes.**

## Unsa : résistance ou accompagnement ?

« Le ministre ne peut se soustraire à l'application des textes », c'est sous ce titre que deux syndicats de l'Unsa et non des moindres, **le SE ( Syndicat des Enseignants) et le SNPDEN ( Syndicat des personnels de direction)** ont fait paraître un communiqué de presse ( L'indépendant du 22/02/2011) pour déplorer que « les contraintes de préparation de la rentrée 2011 obèrent l'impact positif que la réforme devrait avoir pour les élèves ». Après avoir « apporté leur appui à la réforme de la voie générale du lycée, parce qu'elle permet la mise en place de dispositifs pédagogiques répondant aux besoins d'un plus grand nombre de lycéens », ces deux organisations font mine de découvrir que « la pression budgétaire et la recherche de "gisements d'efficience" conduisent de nombreux recteurs à passer outre les dispositions pourtant clairement inscrites dans les textes » et d'ajouter que « le SE-Unsa et le SNPDEN-Unsa sont bien **décidés à porter le fer dans chaque académie** où de telles pratiques seraient avérées » et ils ajoutent qu'ils « ne peuvent accepter que la réforme soit détournée de ses objectifs à des fins comptables ». Les recteurs en tremblent encore...

Exit les 4800 suppressions de postes supplémentaires à la rentrée 2011 dans le second degré, dont plus d'une centaine dans l'académie de Montpellier... pour 2272 élèves en plus et une

dizaine dans l'Aude...

Exit la mise en concurrence des établissements par la suppression de la carte scolaire...

Exit le renforcement des prérogatives des chefs d'établissement à travers le Conseil pédagogique, qui prévoit l'attribution au sein des établissements de plus du quart de la dotation horaire en faveur de l'autonomie au détriment des horaires disciplinaires, mettant ainsi en place des situations potentiellement explosives : les choix de la répartition permettant ou pas le maintien de tel ou tel poste.

Ainsi, sous couvert « d'améliorer l'efficacité et l'équité de notre école », le SE et le SNPDEN-Unsa ont approuvé une réforme qui n'a d'autre but que « d'économiser » des postes et, au contraire, d'affaiblir son efficacité au service de l'égalité de tous.

Les choix politiques de ce gouvernement, mais pas seulement ( voir p.5 ), n'ont pas d'autre but que de démanteler le Service Public d'éducation et de mettre en place une École à plusieurs vitesses dans laquelle la gestion privée sera la règle.

Laisser croire qu'il en serait autrement, c'est accompagner ces choix politiques, c'est tromper les personnels, les jeunes et leurs parents ...

## Les dérives libérales de l'école...

Le début des années 80 a vu le système éducatif se tourner vers un utilitarisme qui s'est accentué. Cette évolution s'est faite sous la pression des tenants de l'économie, adeptes d'une libéralisation de plus en plus poussée du système éducatif, et aussi sous celle du public qui, devant la montée du chômage, a mis en avant la question de la préparation à l'emploi. Depuis nous assistons à une véritable dérive, sans que la question du chômage soit, tant s'en faut, résolue.

L'idée de considérer l'éducation comme un bien marchand, loin d'être l'apanage de la droite, a été portée par une gauche acquise au libéralisme. Ainsi, en 98, Claude ALLEGRE alors ministre de l'Éducation Nationale, connu comme dégraisseur de mammoth, sans être vraiment précurseur en la matière, déclarait au journal Les Echos parlant des produits éducatifs : « Nous allons vendre notre savoir faire à l'étranger et nous nous sommes fixé un objectif de 2 milliards de Francs de chiffre d'affaire en 3 ans. Je suis convaincu qu'il s'agit du grand marché du XXI<sup>e</sup> siècle ».

Sous la pression des organismes internationaux (OMC, banque mondiale, FMI) consciencieusement relayés par les instances européennes et en particulier la Commission de Bruxelles, les Services Publics sont marqués par l'évolution marchande de la concurrence libre et non faussée. L'éducation, question stratégique majeure, n'échappe pas à ces dérives.

Avec le LMD, l'Université devient lieu de préparation à l'emploi ; la recherche est mise au service des entreprises. Sous prétexte d'autonomie, la loi LRU les prépare au financement par le privé qui les mettra de plus en plus sous la coupe des lobbies industriels. On peut penser que le montant des inscriptions à la carte vont écartier des pôles d'excellence les étudiants les plus modestes. Déjà, ils s'orientent massivement vers les filières les plus immédiatement rentables (informatique et gestion).

Dans le Second degré la suppression de la carte scolaire, le choix des options, la concurrence entre les établissements, contribuent à donner à ce niveau d'enseignement un caractère inégalitaire. Dans le 1er degré, le détricotage systématique de l'enseignement spécialisé va laisser sur le carreau encore plus d'enfants de milieux modestes.

A tous les niveaux la dégradation des conditions de travail, les injonctions de plus en plus contradictoires avec l'éthique professionnelle, les évaluations multipliées des élèves et des professionnels, provoquent un véritable mal être des enseignants et des enseignés. Tout ceci se met en place avec la complicité d'une partie de l'encadrement trop heureuse de se voir renforcée dans ses pouvoirs et récompensée pour (mauvais) services rendus.

### **Une nouvelle langue est instillée jusque dans le vocabulaire de la formation et de l'éducation.**

Voici ce qu'en disent **Christian LAVAL**, **Isabelle BRUNO**, **Pierre CLÉMENT** dans leur essai : La grande Mutation (néolibéralisme et éducation en Europe).

**La notion de compétence** relève d'une conception strictement utilitaire de l'éducation. Avec son aspect opérationnel, rival de la connaissance. Avec elle, l'institution scolaire perd sa spécificité. Elle s'inscrit dans les exigences du marché de l'emploi. Les contenus n'auront plus rien à voir avec les missions historiques de l'école. Avec le livret scolaire du 1er degré et le livret de compétence du collège, se met en place un dispositif de contrôle social tout au long de la vie.

**Le capital humain** est une notion développée par l'OCDE dans les années 90. Il rassemblerait « les connaissances, les compétences, les caractéristiques individuelles qui facilitent la création du bien être personnel social et économique », il comprend aussi l'âge, le sexe, la beauté physique, la manière d'être et de penser, l'état de santé. Tout ce qui peut augmenter ses revenus, sa productivité. C'est un stock cumulable et valorisable.

**L'employabilité** comme entreprise de soi même « pour plier les hommes aux besoins des marchés », pour se remettre dans l'emploi, s'adapter à la flexibilité, à la mobilité. Avec le **workfare** pour rendre les chômeurs responsables de leur situation et les contraindre à des sous-emplois sous payés, on est dans le monde rêvé du travailleur libéral qui calcule sa trajectoire pour tirer le meilleur parti de ses potentialités.

### **Comment a-t-on pu en arriver là ?**

**Comment le service public d'éducation auquel les français vouent un réel attachement a-t-il pu, à ce point, être détourné de ses missions ?**

**Quelles difficultés ont rencontré les opposants à la libéralisation de l'école**

**pour ne pas avoir su enrayer ces dégradations savamment pilotées depuis près de trente ans ?**

C'est à ces questions que s'efforcera de répondre notre camarade Christian LAVAL, lors de la soirée du 25 mars au grand foyer de Capendu.

**Contre les dérives libérales de l'école,  
Pour un véritable service public de l'éducation.**

**Conférence-débat**

**Le vendredi 25 mars à 20 h**

**au grand foyer de Capendu**

**Avec Christian LAVAL,**

Agrégé en Sciences Sociales, Chercheur à l'Institut de Recherche de la FSU,  
auteur et coauteur de nombreux essais.

## États généraux du Service Public des 29 et 30 janvier à Orly

### Impressions et perspectives

«Le XXIème siècle doit être l'âge d'or des services publics !»

Lancés en décembre 2009 à la Mutualité (Paris) l'appel "Pour des États généraux du Service Public" s'est implanté dans de nombreux départements, dont l'Aude. Après une première réunion nationale des collectifs locaux et des organisations, la **convocation des EGSP a été décidée pour les 29 et 30 janvier 2011 à Orly par ces 37 organisations (partis, syndicats et associations), pour qui "l'Avenir est au Service Public"**.

Les objectifs de ces deux journées étaient d'une part de réunir des représentant-e-s des collectifs locaux venu-e-s apporter leurs contributions aux quatre thèmes (voir encadré) et des personnalités soutenant la démarche, d'autre part de définir une feuille de route pour les mois à venir et un texte commun pour appeler à des Services publics du XXIème siècle.

La rencontre a été riche d'interventions, d'analyses et de débats : Susan GEORGE d'Attac, Paul ARIES du Sarkophage, Luc LAMPRIERE d'Oxfam, Anicet LE PORS, ancien ministre de la Fonction Publique, André GRIMALDI, professeur de médecine et animateur du Mouvement de défense de l'hôpital public ... ont brillamment montré comment dans la situation actuelle, que ce soit en France, en Europe et dans le monde, les services publics sont un pilier essentiel pour transformer la société et la rendre plus solidaire et plus juste.

Syndicalistes, politiques et délégué-e-s de base ont échangé sur la planification, les domaines prioritaires, le national et le territorial, le mode de pilotage, les réformes nécessaires de la fiscalité, la gratuité, les nouveaux services publics nécessaires (banque, logement, petite enfance...), les statuts des personnels,... Toutes et tous se sont mis d'accord sur la nécessité de faire converger les multiples luttes actuelles et de chercher des solutions qui soient aussi au moins européennes.

Certes, du monde et du beau monde pendant ces deux jours -200 personnes environ -, mais beaucoup d'absents parmi les syndicalistes surtout, à part la FSU, Solidaires et la Confédération paysanne et quelques rares CGT de la FP. C'est regrettable, alors que le mouvement est appelé à s'amplifier.

En effet, il a été décidé de poursuivre ce combat pour le Service Public en proposant un « Pacte » dans lequel l'un des objectifs est de soutenir et populariser les luttes et résistances – en particulier les **19 mars dans l'Éducation** et **2 avril pour l'Hôpital** ; une réunion nationale est déjà prévue le **11 juin à Bagneux** et une **manifestation d'ampleur nationale à l'automne 2011**.

Rosine CHARLUT

## Libye...

**La FSU exprime son soutien au peuple libyen dans sa lutte contre la dictature de KADHAFI.**

Après la révolution de Tunisie, depuis plusieurs semaines les peuples d'Égypte, du Maroc, d'Algérie, de Libye, de Jordanie, de Syrie, d'Irak, d'Iran, du Yémen, du Bahreïn et de Djibouti se soulèvent et réclament des réformes radicales, tant sur le plan politique qu'économique.

En Libye, la répression a pris une tournure qui suscite l'effroi. La FSU exprime sa plus profonde indignation face à la violence et au mépris du peuple que le dictateur KADHAFI, au pouvoir à Tripoli depuis plus de 40 ans, oppose au mouvement de contestation de son régime. Il y a déjà des milliers de victimes. Les forces spéciales ont tiré sur la foule faisant dans plusieurs villes un véritable massacre. La France, tout en se présentant comme les défenseurs de la démocratie et des droits humains, a attendu que l'insoutenable apparaisse dans toute son évidence pour prendre position contre un régime que tout récemment encore elle soutenait.

Quant à l'Union européenne, plus préoccupée à se barricader contre l'afflux de migrants, elle a timidement exprimé par la voie de Catherine ASTHON une adresse au dirigeant libyen Mouammar KADHAFI de cesser de « menacer son peuple » et son exhortation à tous les Libyens « à la retenue » tout en déplorant « tous les actes de violence » dans le pays. Cela se passe de commentaire. La FSU exprime, avec gravité, son plein soutien au peuple libyen dans sa lutte contre la dictature de KADHAFI.

### Quatre thèmes, quatre questions :

- \* **Quels champs des services publics, à quel niveau ?**
- \* **Quelle démocratie ?**
- \* **Quels financements ?**
- \* **Quel(le)s agents ?**

## **Pouvoir d'achat des retraités : rassemblement et pétition**

Face aux mesures gouvernementales nous ne pouvons que nous inquiéter des régressions qui frappent les retraités au même titre que les salariés actifs.

Dans un courrier du 24 janvier, adressé aux organisations syndicales nationales des retraités et resté sans réponse, la secrétaire générale de la FSU, Bernadette GROISON, proposait une rencontre en vue d'organiser des actions concernant les retraités « *pour la demande d'un rattrapage immédiat et des mesures spécifiques pour les retraites les plus faibles* ».

Le 17 février, les organisations syndicales nationales de retraités, sans que la FSU ait été invitée, ont décidé d'adresser un courrier au premier ministre portant sur la seule question du pouvoir d'achat. Aucune autre action « unitaire » n'est programmée au plan national. De ce cadre, même réduit au service minimal, la FSU continue à être exclue. La situation est heureusement différente dans les départements.

Dans quelques départements, des actions unitaires auront lieu incluant des rassemblements et manifestations, des communiqués et tracts communs.

Nous ne pouvons pourtant pas attendre que nous soit communiqué l'ajustement du 1er avril pour engager l'action alors qu'il ne sera pas à la hauteur de nos attentes.

Dans l'Aude le 12 février, un tract commun a été distribué sur le marché de Carcassonne, reprenant une plate-forme commune sur le pouvoir d'achat. Le texte de la lettre du 17 février est repris pour adresser un courrier à la préfecture. Nous en sommes signataires. Mais rien de plus dans un cadre unitaire large.

Nous avons également décidé de nous joindre localement à l'action du 17 mars lancée par la CGT. (voir encadré)

Alors qu'une pétition unitaire a été adoptée pour la défense du pouvoir d'achat des actifs, la FSU seule a du prendre à son compte une pétition nationale envoyée à tous les retraités dont nous avons les adresses mails. Il faut la faire signer le plus largement possible.

### **Prise en charge de la dépendance : de vives inquiétudes**

Rappelons les quelques pistes tracées par le rapport de la commission parlementaire présidée par la députée UMP Valérie ROSSO DEBORD : recours à l'assurance privée, successions gagées pour recours à l'APA, augmentation de la CSG, nouvelle journée solidarité prise sur le travail des actifs. L'imagination est au pouvoir pour éviter tout recours à une augmentation de cotisation ou prélèvement pouvant affecter le capital.

En 2009, les sociétés d'assurances comptaient 2 024 000 d'assurés qui versaient 403,1 millions d'Euros de cotisations pour 127,7 millions de rentes versées, soient 275,4 millions d'écarts. La proposition avancée de leur renvoyer la prise en charge de la perte d'autonomie constitue pour elles une véritable manne.

Le danger est bien réel. De plus, ce premier essai de transfert vers l'assurance privée de la protection sociale solidaire ne ferait que préparer « *un véritable Big Bang de la Sécurité Sociale* ».

Nous rappelons que la perte d'autonomie peut survenir à tous les âges de la vie, à la suite d'accidents ou du vieillissement. Donc, qu'elle doit être prise en compte de la naissance à la fin de vie.

C'est pour cela que nous exigeons :

- La prise en charge de la dépendance par la solidarité nationale, dans la cadre de la sécurité sociale,
- Son financement dans le cadre d'une réforme d'ensemble des ressources de la Sécurité Sociale, par une cotisation progressive et universelle, fondée sur la totalité des richesses produites.

**La dépendance sera la question centrale de la prochaine AG des retraités du 14 avril.  
Elle fera l'objet d'une soirée-débat coorganisée avec la CGT.**

**Le jeudi 14 avril de 9 h à 17 h  
à Carcassonne  
( Lieu à confirmer ),  
A.G. des retraités de la FSU11,  
avec la participation de  
P. TOUSSENEL de la SFR-FSU.**

**Jeudi 17 mars  
à 15 h,  
Rassemblement  
des retraités  
CGT-FSU  
Place Carnot de  
Carcassonne.**

## **La désobéissance éthique** **D'Elisabeth WEISSMAN Éditeur : Stock.**

L'essai est préfacé par Stéphane HESSEL, un spécialiste en résistance.

Il est construit comme un abécédaire. Chaque titre de chapitre commence par une lettre de l'alphabet et renvoie à un mot qui peut être un nom propre ou un prénom (A comme Alain REFALO, instituteur désobéisseur, T comme THOREAU, théoricien de la désobéissance), à des actions (D comme désobéissance, O comme ouverture à la concurrence), à un exemple à suivre, ou une anomalie à combattre, à des termes techniques (M comme martelage) ou scientifique (n comme nivéoles). Tous renvoient à des actions de résistance.

L'avant propos nous renseigne d'emblée sur ce à quoi il faut résister : « *c'est à une destruction méthodique des entreprises et services publics à laquelle nous assistons* » qui aboutissent « *au désengagement financier de l'État, aux détournements des métiers, instrumentalisation politiques à des fins de stigmatisation, de contrôle, de fichage, de répression des populations parmi les plus faibles* ». La « *modernisation* » engagée est « *une entreprise anthropologique qui vise à formater les individus* ».

Il nous indique qui sont les résistants. Ce sont les personnels de santé qui détournent la T2A, qui refusent de trier les patients arrivés aux urgences, les Robins des Bois d'EDF qui rétablissent le courant que l'on a coupé aux plus démunis. Les postiers qui refusent de placer au forcing, des produits à l'utilité discutable. Les conseillers de Pôle emploi qui refusent de dénoncer les Sans Papiers. Les agents de l'ONF qui ralentissent les déforestations rémunératrices pour les services. Les policiers qui traînent les pieds face à la politique du chiffre. Les magistrats qui se refusent à la justice à l'abattage. Les psychiatres qui contestent la mise en cause des soins au profit de la contrainte. « *Tous montrent la même détermination à ne pas laisser massacrer, détourner, instrumentaliser ... le service public dans un mouvement général de désobéissance éthique* ».

Le chapitre C comme Conscience nous incite à trouver les fondements juridique des actions de résistance. Hanna HARENDT nous renvoie à « *l'inadéquation de notre conscience pour juger de nos actions* ». Pour la magistrate Eveline SIRE MARIN, « *par définition subjective et variable, la conscience que chacun a du bien et du mal ne peut suffire à autoriser la transgression de la norme juridique* », « *la déclaration des droits de l'homme, la convention européenne des droits de l'homme ... ont une valeur juridique et morale supérieure aux lois ordinaires* » et peuvent objectiver la légitimité des désobéissances.

Le chapitre D développe des considérations sémantiques. Désobéissants ou désobéisseurs, désobéissance civile ou civique ; vous diriez quoi ? Ce qui hier était hors la loi, par exemple le droit de grève, peut devenir légal. La légitimité n'est pas la légalité. Le contrôle démocratique est vivement encouragé.

A F comme Fou, on trouve cette interpellation du psychiatre Michel GUYADER « *Mr le Président (SARKOZY), vous avez contribué à la destruction du lien social en désignant des malades à la vindicte ... Face à votre violence, il ne reste plus... qu'à résister autant que possible* ».

O comme Ouverture à la concurrence, pourquoi ? Pour M. Foucault « *parce qu'il y a de l'argent à faire* ».

Q comme Que font les syndicats ? Pour l'auteur, ils semblent plus soucieux de s'affirmer comme interlocuteurs du pouvoir qu'en adversaires résolus. Pour le psychologue du travail Yves CLOT, partenaire du Centre d'Études de la FSU, « *en ne prenant pas l'offensive (sur les questions du travail) ils laissent la culpabilité s'installer, et laisser la culpabilité s'installer, c'est dresser des obstacles à l'action ... La peur sans doute de soulever des controverses, d'avoir à affronter le débat ...* »

S comme Sanctions qui tombent comme jamais sur les syndicalistes les plus engagés. « *ce qui se passe ... au niveau des entreprises publiques est le signe d'un dérèglement organisé des relations sociales ... une volonté très nette de fragiliser le salariat dans son ensemble* »

U comme Usurpation de langage ... qui escroque le sens des mots ou l'art de faire passer pour moderne ce qui n'est que régression et formatage des esprits.

Z comme Zélitude de ceux qui flattent la Sarkozie et pour citer LA BOËTIE « *qui soutiennent le tyran pour avoir droit au butin* ». Les politiciens de la garde rapprochée ainsi que les journalistes et autres affidés du pouvoir en prennent pour leur grade.

En annexe on trouve entre autres :

- la lettre ouverte d'Alain REFALO,
- un historique du collectif « pas de zéro de conduite pour les enfants de trois ans »,
- l'appel du 15 mars 2004 des résistants,
- un raccourci du Programme du Conseil National de la Résistance,
- le texte de Denis KESSLER du MEDEF appelant à son détricotage méthodique, véritable profession de foi du sarkozysme triomphant...

Des documents qu'il est bon d'avoir sous la main à l'occasion.

L'ouvrage, dont on peut regretter qu'il soit (presque) passé inaperçu, se veut hommage aux « *révoltés, résistants, insoumis, ... insurgés de la conscience...* ». Plus que cela, décapant pour nos (mauvaises) consciences, il est outil de réflexion et appel à l'action, partisan, certes.

Mais à l'heure où le mouvement syndical et le mouvement progressiste dans son ensemble peinent à trouver la voie de l'efficacité « *les syndicats ne peuvent échapper au débat sur la nécessité de revisiter leur logiciel de résistance* ».

**Guy AYATS**